PV du Conseil de Participation du 08 novembre 2016

1. Présents: Mme Abrassart (délégation parents), M. Maury (délégation parents), Mme Jennen (délégation environnement), Mlle Syemons (délégation environnement), Mlle Fabre (délégation élèves), Mlle Zahi (délégation élèves), M. Al Shoha (délégation élèves), M. Oulad Thani (délégation élèves), M. Verdin (délégation personnel administratif), Mme Lesire (délégation professeur), Mme Duhem (délégation PO), M. Mazairac (délégation PO).

2. APPROBATION DU PV DU PRÉCÉDENT CONSEIL :

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. PLANIFICATION DES ÉPREUVES D'ÉVALUATION SOMMATIVE :

- Madame la Préfète explique la planification des épreuves d'évaluation sommative des différents degrés.
- La planification est approuvée à l'unanimité.

4. PROJET GÉNÉRAL D'ACTION D'ENCADREMENT DIFFÉRENCIÉ:

- Madame la Préfète explique qu'étant donné que Renan est au niveau 5, un budget a été accordé à l'école.
- Madame la Préfète explique que plus de 25% du PGAED a été consacré à un encadrement humain visant à lutter contre l'échec et le décrochage scolaire :
 - Deux spectacles ont eu lieu à l'athénée dans le but de stimuler les étudiants au français.
 - Cette année, L'asbl "BAOBAB" est intervenue pour aider et remotiver les élèves de deuxième en échec et les préparer pour le CE1D au moyen de jeux reprenant toutes les différentes compétences.
- Le reste du budget a été consacré à l'achat matériel.
- Le conseil donne un avis favorable pour le PGAED.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉS:

- Madame la Préfète nous explique les différentes démarches entreprises pour favoriser l'orientation des élèves :
 - Les Services de Médiation des Communes de Schaerbeek et d'Evere ont organisé une visite de l'activité "Parcours ton orientation", activité durant laquelle les élèves de cinquième ont représenté l'AFB. Cette activité se déroulera à nouveau cette année.
 - Les élèves inscrits en deuxième complémentaire ont visité le centre CTA de Frans Fisher.
 - Des activités organisées à l'intérieur de l'établissement par le CPMS ont eu lieu dans le but d'aider des élèves de quatrième.
 - Les élèves de cinquième ont eu une présentation des différentes facultés de l'ULB et des Hautes Écoles du Pôle universitaire Wallonie Bruxelles.
 - Les élèves de sixième n'ont pas pu visiter le salon de l'étudiant (SIEP; cf. attentats), qui sera visité cette année, mais ont néanmoins pu visiter l'ULB lors des journées "portes ouvertes" et ont participé à des ateliers de réflexion à l'ULB "Après-midi inédit à l'université".
- Madame la Préfète explique ensuite les démarches entreprises pour favoriser le soutien des élèves en difficulté d'apprentissage :
 - Le parrainage des élèves de première par ceux de sixième a lieu deux fois par semaine dans chaque implantation. Certains élèves de sixième rencontrent des problèmes de navette et arrivent en retard.
 - Des cours de coaching sont organisés pour les élèves de première.
 - Un tutorat en français, en mathématique, en néerlandais et en physique donné par des étudiants du supérieur est organisé pour les élèves de 3^e et 4^e année.
 - Des cours de rattrapage sont organisés par l'ASBL "les Anciens de l'AFB" pendant les vacances de Pâques et d'été.
- Les enseignants seront en formation les 30 et 31 janvier 2017. Les élèves n'auront donc pas cours.
- Un parent a l'impression que les cours de complément qui servent théoriquement à se remettre à niveau ressemblent plus à des cours supplémentaires. Madame la Préfète dit que la pondération dans le bulletin du cours général et du cours de complément est différente. Monsieur le Proviseur explique que le but du cours de complément est de rattraper le retard et d'avancer dans la matière. Le parent demande alors si le but des professeurs de complément est vraiment d'aider les élèves dans leurs difficultés. Madame la Préfète répond à cela que les professeurs de complément travaillent avec les professeurs principaux. S'il y a un souci, il faut donc aller voir le professeur concerné. Monsieur le Proviseur ajoute que les heures de complément ne sont pas des heures pour compléter les horaires mais

des heures dont on a besoin.

- Une nouvelle activité a été mise en place dans le cadre des "Activités parascolaires à l'AFB" : l'activité vélo. Pour cela, une dizaine de vélos ont été achetés. Il y a comme projet d'avoir un garage à vélos devant l'école. En attendant, le grillage est ouvert le matin pour pouvoir y placer son vélo.
- Natacha Fabre demande si les activités parascolaires se déroulent toujours pour les élèves de première et deuxième le jeudi après-midi. Madame la Préfète répond par l'affirmatif mais précise que ce ne sera plus le cas à partir de la rentrée 2017, en raison de certains cours philosophiques qui seront donnés le jeudi après-midi. De nouvelles idées sont proposées telles que proposer une activité avec des jeux de société ou ne pas limiter les activités aux premières et deuxièmes.
- Madame la Préfète cite les résultats des délibérations et des recours.
- Bilan des innovations mises en œuvre :
 - Toutes les cotes sont à présent sur 100 dans le bulletin.
 - Informatisation du plan individuel d'apprentissage (PIA)
 - La classe de première complémentaire n'existera plus. Les élèves passent d'office en 2C.
- Le conseil de participation approuve le rapport d'activité.

6. DIVERS

- Les élèves rencontrent des soucis avec leurs horaires : ils font beaucoup de déplacement entre les deux implantations. De plus, une élève demande s'il n'y a pas de soucis officiellement avec cela étant donné que l'AFB a deux numéros fase. Lorsqu'on s'inscrit dans une implantation, il n'est dit nulle part dans le règlement que l'élève sera amené à effectuer de tels déplacements. Madame la Préfète répond à cela que l'AFB a deux numéros fase car les 2 implantations sont éloignées de plus de 3 km. De plus, il s'agit de la seule manière de sauver des sections. L'élève rajoute que certains élèves se déplacent durant leur seule heure de pause qui dure moins de 30 minutes par conséquent. Monsieur le Proviseur intervient en disant que la solution serait peut-être de rallonger la durée de la journée mais là encore, il y aura beaucoup d'insatisfaits.
- Les élèves se plaignent du fait que certains professeurs se partagent un même cours. Madame la Préfète explique que certains professeurs travaillent dans d'autres écoles et que chaque professeur a un quota d'heures à prester.
- Les élèves demandent pourquoi les rhétoriciens ne peuvent pas vendre en continu leurs collations. Madame la Préfète explique que l'école a un contrat à respecter par rapport aux machines. L'école a pour objectif de faire disparaître les machines pour 2020. Madame la Préfète fait une remarque par rapport aux ventes : des élèves ont oublié de remettre la prise aux machines à la fin de certaines ventes

à Roodebeek.

- Les élèves demandent si les 3 sciences sont toujours rassemblées pour eux. La réponse est non.
- Les rhétoriciens proposent différentes activités pour financer leur voyage scolaire. Madame la Préfète et Monsieur le Proviseur se mettent d'accord en disant que si les élèves ont des propositions d'activités, ils doivent s'adresser à eux en présentant un projet assez complet.
- Les élèves demandent que l'utilisation des GSM soit autorisée. Malgré une longue argumentation de la part des élèves, l'interdiction ne sera pas levée.